

ASSEMBLÉE NATIONALE1er avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 152

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE 4

À la fin de la première phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« assistance médicalisée active à mourir »

le mot :

« euthanasie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les mots ont un sens, il convient de les employer à bon escient pour que la loi soit claire et intelligible par tous.